

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE BOGO

COMMISSION DAPARTEMENTALE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

BOGO COUNCIL

DIVISIONAL TENDERS BOARD

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BOGO
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE BOGO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/BGO/CIPM/2026 DU 03 AOÛT 2026
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP DE FONCTION DU MAIRE DE
LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTREME-NORD

Désignation des prestations	ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP DE FONCTION DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
Financement	Ressources Propres, Exercice 2026
Délai de livraison (en jours calendaires)	30 (trente) jours
Imputation budgétaire	
Autorisation de dépense	
Coût prévisionnel	36 000 000 F CFA

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de Bogo, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour l'acquisition d'un véhicule Pick up de fonction du Maire, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent la fourniture et livraison :

- TOYOTA HILUX 2.4GD Active Double Cab 6-MT 4X4 ;
- Modèle : 2GD-FTV
- Type : 4 cylinder in line, 4 cycles, diesel.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

4. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le ressource propre de la Commune de Bogo.

6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission

établie par un institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **180 000 F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

Cette caution sera assortie d'un récépissé de la consignation délivré par la CDEC d'un montant équivalent.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Bogo dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (30.000) Francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de Bogo.

8. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bogo au plus tard le **25 Août 2026** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/BGO/CDPM/2026 DU 03 AOÛT 2026
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP DE FONCTION DU MAIRE, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison est de **un (01) mois**.

10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés du Bogo, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans le tableau ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 25 AOÛT 2026 à 14 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de Bogo

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission et du récépissé CDEC ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de BOGO dès publication du présent avis.

BOGO, le 03 AOUT 2023

COPIES :

- ARMP (Pour publication et archivage)
- DD MINMAP/LC
- DD MINEPAT/LC
- PRESIDENT CDPM/LC (Pour infos)
- AFFICHAGE/CHRONOS./-



**LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Hamidou Louane Ahmadou
MAIRE